

COMPTE-RENDU 67^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL SAVOUGES- Samedi 25 NOVEMBRE 2023

43 sociétés sur les 44 affiliées en 2023 au CD21 sont présentes ou représentées.

Ce congrès s'est tenu en présentiel dans la Salle des Fêtes, Rue de l'Eglise à SAVOUGES.

La feuille de présence a été signée par tous les représentants des clubs ainsi que par les membres du Comité.

La salle ouvre ses portes à 12h45, avec la remise à chaque délégué d'une pochette contenant le livret du congrès avec les rapports des présidents des Commissions, le rapport financier ainsi que les budgets, des formulaires de demandes de licences 2024, un exemplaire du tableau récapitulatif, d'un questionnaire de santé mineur, ainsi que les calendriers des différents championnats de Côte d'Or, Régionaux et France. Ont également été remis, suivant le nombre de voix autorisée pour chaque club, des enveloppes contenant des bulletins POUR et CONTRE et ce, afin de pouvoir voter sur la proposition de modifications des articles 12 et 19 des statuts.

Début du congrès à 14h00

L'ordre du jour est le suivant :

- Appel des sociétés à 13h30
 - Allocution de bienvenue par le Président de la Boule Savougeoise
 - Début du 67^{ème}Congrès Départemental à 14h00
 - Allocution des personnalités
 - Allocution du Président du Comité de Côte d'Or
 - Désignation des membres de la Commission Electorale
 - Approbation du PV du Congrès de Plombières du 19 Novembre 2022
 - Rapport moral de la Secrétaire Générale et son adoption
 - Rapport financier 2023 et budget prévisionnel 2024
 - Rapport des vérificateurs aux comptes (à voir avec Nadège)
 - Questions s'il y a lieu et adoption du rapport financier
 - Rapport du Président de la Commission Sportive
 - Lecture des rapports des différentes Commissions
 - Présentation d'une demande de modification des Articles 12 et 19 des statuts portant sur le mode de scrutin et VOTE (voir annexe 1)
 - Dates des championnats Départementaux 2024
 - Dates et lieux des championnats de Bourgogne Franche Comté 2024
 - Dates et lieux des championnats de France 2024
 - Appel à candidature Congrès 2024 et réunions calendrier
 - Réponse aux questions écrites
 - Questions diverses
 - Résultat des votes
 - Remise des récompenses
 - Clôture du Congrès

Allocution du Président de la Boule Savougeoise, Mr Kyliann VENTARD, lequel souhaite la bienvenue à tous et remercie la municipalité de Savouges pour son accueil et la mise à disposition de la Salle.

Allocution des personnalités présentes

Discours de Monsieur Bernard TERMELET, Président du CDOS Discours de Madame Sylvie VENTARD, Maire de SAVOUGES

Ouverture par le Président du Comité de Côte d'Or du 67ème Congrès Départemental, Mr Alain VORILLION

Le Président du comité, Alain VORILLION, remercie les élus et les membres du Comité, et fait observer une minute de silence pour les disparus de l'année. Leur photo est projetée au travers de l'écran et du power point élaboré pour ce congrès. Il énonce le déroulé du congrès.

Voici ci-dessous le détail de son discours :

« Je dois, pour la septième fois depuis mon mandat, commencer par une minute de silence pour nos disparus de l'année : Laurent MANIERE, Dominique DEROUILLAC, Eric PICOCHE, Gérard TAYLOR, Alain SAUVRY, Paulette BEHAEGEL, Jean-Pierre SERRE, Daniel HENRY et Jean-Claude CAVATZ.

Jean-Claude CAVATZ était encore actif (Commissions Sportive, de discipline et Vétérans) et président de l'association du boulodrome de Dijon

Il a beaucoup œuvré comme bénévole au Club de Quétigny et pour différentes activités du Comité. Nous n'oublions pas cette silhouette frêle auprès de Jean-Claude, Jeannine.

Une autre personne est partie : Daniel HENRY qui a lui aussi été un grand serviteur de la pétanque.

Il a créé le club de Marsannay la Côte ;

Il a également été secrétaire général du comité de Côte d'Or et de la ligue Bourgogne durant de nombreuses années Une minute de silence ...

Mesdames et Messieurs les édiles, membres du Comité de Côte d'Or, Présidents et élus de clubs, je vous remercie d'être présent.

Nous sommes reçus à Savouges par le Président du jeune club local, Mr Kyliann VENTARD.

Je remercie également les personnalités présentes :

- Monsieur TERMELET, Président du C.D.O.S
- Madame Sylvie VENTARD maire de la commune de Savouges.

2023

Tout doucement, nous remontons la pente COVID, après une chute spectaculaire en effectif.

L'année 2022 avait déjà montré une remontée et, en 2023, la barre fatidique des 2000 licenciés a été franchie.

L'embauche d'un CTFR (conseiller technique fédéral régional), Julien MARAUX au sein du comité régional Bourgogne Franche Comté a aussi relancé l'activité pétanque pour les jeunes mais l'impact au niveau scolaire reste peu important.

La venue du Pétanque Tour est vraiment un moyen de communication sensationnelle.

Sans trop de publicité, plus de deux cents enfants de primaire ont foulé la Place de la République.

Plus de cinq cents photos officielles ont été faites par la Fédération, l'un des meilleurs chiffres. Plus de mille personnes ont découvert nos champions du monde.

Je remercie pour leur gentillesse (Angélique Colombet, Michel Loy et Julien LAMOUR). L'image de la pétanque est vraiment belle.

Et que dire de la démonstration d'Anthony KERFAH, au cours de laquelle beaucoup de spectateurs ont découvert le sport Provençal. Il a tiré et touché plus de boules que lors d'un championnat de France. Il était accompagné de Jean-Claude BOIRON, Champion de France. Je remercie la Ville de Dijon et son maire, Mr REBSAMEN pour nous avoir offert ce bon moment.

Plusieurs « Pétanque tour 2024 » auront lieu à DIJON début Octobre, à Lons le saunier et Sens, l'occasion de promouvoir le Championnat du monde sur toute la Bourgogne Franche Comté.

Toujours pour les jeunes, nous allons réaliser des ateliers dans les écoles et les collèges.

Au point de vue de la saison sportive, elle a été relativement calme avec un très bon comportement de nos joueuses et joueurs, tels que :

- Notre doublette mixte (Kelly FUCHES et John MILANETTO) qui, lors des huitièmes finales du championnat de France doublette mixte ayant lieu le samedi soir, ont cédé après de belles parties contre le Var.
- Je retiendrai le beau titre de Championne de Bourgogne Franche Comté en individuel de Lysa COLINOT après une partie épique en finale.(Malaury Perrin)

Je suis fier de tous ceux qui ont défendu les chances de la Côte d'Or aux Championnats de France. Par contre, certains accompagnateurs ayant exagéré par leur comportement déplacé nous oblige à revoir la charte pour la saison 2024.

Nous encadrerons plus les personnes qualifiées et leurs éventuels accompagnateurs.

Il est bien dommage que quelques brebis galeuses polluent ces belles histoires que sont les championnats de France.

Le changement de loueur de véhicules fait apparaître une économie intéressante. Nadège vous en parlera.

Les comportements de nos joueurs sur les terrains départementaux restent très agressifs, et trop sujet à intimidation.

L'année 2023 a été encore une année difficile en termes de discipline :

- Une affaire a eu lieu en début d'année, encore déboutée en appel,
- La Commission de discipline a perdu son président pour application du règlement fédéral. Nous avons subi un flottement de plusieurs mois qui ne nous a pas permis d'instruire certains dossiers. Je remercie Sylvain pour le « dépannage » dans cette tâche.

J'ai assisté à une réunion de la Commission arbitrale pour remettre les règlements en place et resitué l'importance des jurys.

Je profite de cette assemblée générale pour vous rappeler, Mesdames et Messieurs Présidents des clubs et, organisateurs de concours que l'affichage de la composition du jury au début de la compétition est obligatoire.

Et, en cas de troubles ou autres, réunissez ce jury et durcissez le ton en retirant les licences, tout ceci en ayant établi un rapport.

Le Comité départemental statuera et prendra, si nécessaire, des sanctions.

<u>Autre problème</u> : trop de clubs m'appellent pour des problèmes internes.

Il est important que toutes les décisions prises soient le fruit d'une concertation en bureau et que les problèmes soient réglés à l'intérieur du club.

Si aucune entente ne peut être trouvée, une convocation pour conciliation pourra avoir lieu au CD21 et, le cas échéant, l'affaire sera instruite en Commission de Discipline.

Je rappelle que les clubs peuvent prendre des sanctions internes mettant en cause leurs licenciés mais en aucun cas, pour des licenciés externes.

Devant le manque de terrains et d'arbitres, le Comité a décidé, pour les championnats de Clubs 2024 Open, de demander à ce que les clubs qui s'inscrivent soient en mesure d'accueillir une poule de 8 sur leur terrain (12 au minimum, 24 dans l'idéal).

La Coupe de France avec deux tours dans une journée et en regroupant 8 clubs est une bonne initiative de la Commission Sportive.

FORMATIONS en Côte d'Or

Mesdames et Messieurs, je suis en colère contre vous, très peu de clubs forment ou ont formé des encadrants (brevets fédéraux, arbitres, tronc commun, graphiqueurs).

Avec Arnaud, nous avons effectué, durant plusieurs années, des entrainements féminins et des jeunes et nous avons une certaine amertume quand des clubs vous demandent de l'argent pour leurs équipes d'élite. Malheureusement, en Côte d'or, nous préférons donner de l'argent pour des points ou des résultats à des championnats plutôt que de former des « cadres ».

Je salue les nouveaux Clubs qui vont apparaitre sur l'échiquier Côte d'orien :

La Pétanque Lamarchoise (qui renait)

L'Etoile de Brazey (avec des installations intéressantes)

Le Carreau de Pagny (Pagny le Château)

Et d'autres à venir, comme sur Chenove ou sur Longeault

Je profite de cette occasion pour vous signaler que les lecteurs de cartes ne seront plus gratuits. Si vous en souhaitez un, le prix est de 160€.

BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Le Comité reste à la deuxième place en termes de licenciés : 14 611 au total, 2009 en côte d'Or, soit 13%. Nous effectuerons des Championnats BFC. Le 1^{er} Juin, le Doublette Masculin et Individuel féminin et le 2 Juin, Doublette féminin et individuel masculin. Et éventuellement, le Tir de précision Junior masculin et féminin à l'une de ces deux dates.

De plus, cette année, il y aura aussi 3 régionaux en Côte d'Or : Le Drapeau (3 et 4 Février), Nolay (18 Mai) et Fenay (21 et 22 Juin).

FFPJP

Depuis le congrès de l'année dernière, nous avons un élu au Comité Directeur, Lionel GONY.

FIPJP

CHAMPIONNAT DU MONDE

Nous avons effectué un bon travail environ soixante réunions sur ce dossier et Je laisserai le soin à Lionel de vous en parler plus en détail

Nous devons mettre en place un Pétanque Tour de Côte d'Or avec des animations dans les collèges, les villages et les villes.

Plusieurs étapes sont prévues telles que Beaune, Mirebeau et d'autres (à voir avec vous si vous êtes intéressés)

J'ai fait des animations dans plusieurs collèges et lycées comme Montchapet, Henri Dunant etc.

Un projet de terrains de pétanque sur ce lycée est mené par deux étudiantes en BTS. Nous les solliciterons pour d'autres projets si nécessaire.

Ce travail s'effectuera en collaboration avec la Commission Jeunes et le CTFR.

Une autre animation est également prévue dans les jardins du département.

Tous ces projets verront leur finalité pour « le pétanque tour » d'Octobre et leur apothéose au Zénith de Dijon.

Dijon capitale mondiale de la Pétanque, voilà une ambition peut être prétentieuse mais surement pas inabordable, je compte sur vous pour mettre notre ville, notre département, notre région au sommet de la pétanque mondiale.

Nous serons sur le devant de la scène et je serais intransigeant tout au long de l'année quant au comportement de nos licenciés.

« Bonjour, Alain je voudrais être Bénévole aux championnat du monde, Tu penses à Moi ! » Voilà ce que j'entends souvent.

Oui nous aurons des bénévoles mais ce ne sera pas de tout repos et nous tournerons sur tous les postes.

La priorité sera donné à ceux qui nous ont aidés depuis longtemps ainsi que ceux qui nous aiderons au cours de l'année.

Je compte sur cet événement pour booster les chiffres de notre département surtout les effectifs jeunes. Le trophée des pépites aura lieu à Dijon, un national jeunes, une grande fête des jeunes, un stage du centre régional entrainement et bien sur une finale régionale et nationale jeune le dimanche 8 Décembre.

Le Handicap n'est pas oublié avec l'organisation d'une compétition officielle départementale « Handipétanque » le 6 Mars 2024 au boulodrome de Dijon où nous aurons la présence de quatre champions : Dylan ROCHER, Champion du Monde 2023

Christophe SARRIO, Champion du Monde 2023

Stéphane ROBINEAU, Champion du Monde 2021

Et Lahatra Randriamanantany (le local de l'étape)

Le Comité fera tout pour réussir ces événements

Ceci sera en partie ma conclusion.

Le profiteur que je suis « comme certains le disent », tirera sa révérence lors du congrès du samedi 14 Décembre 2024.après avoir réussi un magnifique Championnat du Monde. Je n'en doute pas grâce à vous Président, présidente de clubs, à vous représentants de la ville, du département, de la région, de l'état, de la FIPJP ainsi que la FFPJP et Bien sur FURIOURS.

A cette date, Je prendrais ma retraite du bénévolat pour me consacrer à mon épouse. IL sera temps pour nous de vivre.

Mesdames, messieurs, je vous souhaite une bonne année et de bon moment de pétanque en 2024 Alain Vorillion

Désignation des membres de la Commission Electorale

Après candidatures, les 3 représentants de cette Commission sont les suivants : Messieurs Mickaël BLANDIN, Yves BRUNET et Sylvain THOMAS.

Approbation du compte rendu de l'AG du 19 Novembre 2022 à PLOMBIERES LES DIJON

Il a été envoyé avec la convocation à tous les clubs. Il est adopté à l'unanimité.

Rapport Moral de Brigitte MAILLARD, Secrétaire Générale (Annexe 1)

Rapport moral présent dans le Livret du Congrès mais également lu en séance. Il reprend tous les résultats sportifs (championnats de Côte d'Or, Championnats Régionaux, Championnats de France, Coupe de France, Coupe de Côte d'Or et les résultats divers de l'année en cours). Le rapport moral est adopté à l'unanimité par l'Assemblée Générale.

Rapport Financier de Nadège SEGUIN, Trésorière Générale

Rapport financier lu en séance et sera joint au présent PV (Annexe 2).

Budget prévisionnel 2024 présenté par Nadège SEGUIN

(Annexe 3)

Rapport des vérificateurs aux comptes

Messieurs Mickaël BLANDIN et Fabrice VALLUET ont vérifié les pièces fournies et donnent le quitus à la trésorière. (Annexe 4)

Adoption du rapport financier

La trésorière demande à l'Assemblée s'il y a des questions, et, comme cela n'est pas le cas, le rapport financier est adopté à l'unanimité par les délégués présents.

Rapport d'Arnaud MAGNIN, Président de la Commission Sportive (Annexe 5)

Rapport présent dans le livret et lu en séance. Il reprend les résultats des divers CDC, CRC et CNC Féminin.

<u>CDC Féminin</u>: Il est à noter que le passage de 4 à 6 joueuses a bien été validé par la FFPJP et sera mis en place pour 2024. Il y aura la possibilité de mettre en place des ententes entre plusieurs clubs (3 au maximum) pour constituer les équipes. Ces ententes devront faire l'objet d'une validation par le président du CD21 et ne seront possibles que pour les CDC.

Pour l'inscription des équipes, les formulaires seront adressés aux clubs en début d'année, rappelant toutes les dates et les modalités pour chaque catégorie (CDC –open –féminin-vétérans-jeu provençal et Coupe de France).

A la fin de la lecture du rapport, le président ainsi que le président délégué remettent Les coupes aux vainqueurs pour les CDC Open et féminin.

Rapport de Ludovic BAUDEMENT et Tatiana RATEAU, co-Présidents de la Commission Jeunes et Educateurs (Annexe 6)

Rapport présent dans le livret et lu en séance.

Rapport de Christophe BOS, président de la Commission de Jeu Provençal

Cette année 2023 a été très positive pour le Jeu Provençal.

▶ Pour la première année, le CD21 a participé à la Coupe de France des Clubs. 3 clubs se sont inscrits : Cochonnet du Lac, Beaune et Mirebeau. Le Cochonnet du Lac est champion de Côte d'Or et a perdu en région contre Valentigney (défaite 8 à 11). Cette coupe de France est reconduite en 2024. L'inscription se fera via le CD21.

>> Le Championnat des Clubs a vu la victoire de FENAY contre la Renaissance Saint Apollinaire.

▶ En ce qui concerne les championnats, 60 équipes présentes pour le Doublette avec la victoire de Mickaël BLANDIN et Ghislain SEER de la Pétanque du Drapeau contre David ROYER et Guillaume DAVID de FENAY. Les vainqueurs ne sortiront pas de poule au Championnat de France mais ils ont perdu vraiment de justesse. Bravo à eux et merci à l'USCVL pour l'organisation du Championnat départemental Pour le Triplette, 47 équipes présentes avec la victoire de Benoit MEDOLA, Arnaud DROCOURT et John MILANETTO de MIREBEAU face à Nicolas LE FLOCH, Daniel SAREIVA et Bruno CREPIN de la Boule des Potiers. Les vainqueurs s'inclineront en 32ème de finale au championnat de France. Bravo à eux et merci au club de Neuilly pour l'organisation.

>> En ce qui concerne le Grand Prix Jeu Provençal, 33 équipes présentes au Boulodrome : des équipes de Savoie, des Vosges, de l'Yonne, de la Saône et Loire, du Doubs, du Jura et de la Côte d'Or bien sûr.

Dans le concours A, victoire de Stéphane MEZZAROBA, Anthony MERCIER et Stéphane DEHON face à Anthony ANDOLFATO, Thierry DUPONT et Mickaël GOURY.

Pour le concours B, victoire de Nicolas RATEAU, Ludovic ROGALA et Christophe BONAVENT face à Steevy DEVERNOIS, Nicolas LECOLLE et Christophe BINON. Bravo à tous les participants.

Je tenais particulièrement à remercier tous les bénévoles qui ont œuvré pendant ces manifestations car, sans eux, on ne pourrait rien faire.

Je vous souhaite à toutes et à tous de bonnes fêtes de fin d'année.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Merci encore et à l'année prochaine.

Christophe BOS,

Président de la Commission Jeu Provençal »

Rapport d'Alain VORILLION, Président de la Commission Féminine

« Suite à la démission de la Présidente de la Commission Féminine, Florence GAY pour des raisons personnelles, je reprends une Commission qui fonctionnait bien.

En 2017, la Commission, sous son impulsion, a créé <u>un marathon féminin</u> de 64 équipes pour deux jours au Boulodrome de DIJON : une magnifique réussite !

Ce marathon est devenu une perle du Comité de Côte d'Or.

La nouvelle équipe de la Commission féminine le continuera.

Il a eu lieu les 11 et 12 Février 2023, avec la victoire de Emilie GUICHARD, Laurence PETIT et Emilie FARNIER de Charnay Les Mâcon

Le budget de ce marathon est de 8000€.

Journée de la Femme du 5 Mars 2023 : 59 féminines se sont inscrites pour une journée sympathique. La 1ère licenciée était Josette MARTINEZ, et la 1ère non licenciée était Leila BOIXADOS.

<u>Autre marathon : celui de Côte d'Or</u>. Il a eu lieu le Dimanche 15. Il est qualificatif au marathon région Michèle LEGA. 32 équipes ont participé et compte tenu du nombre important d'inscrites, une troisième équipe a été qualifiée à ce trophée

Mégane LAVALLEE, Sandrine et Lysa COLINOT de l'USCVL terminent 1ère.

Patricia MALGARIDA, Marie Paule GOURIER et Véronique GIRAUDO de Longvic 2ème place

Marie France DELLA MARTIRE, Michèle LE PONNER et Christine BOURCEY de Fénay 3ème place Elles défendront les couleurs de la Côte d'Or à LURE ce dimanche 26 Novembre, avec, comme délégué, Lionel GONY.

Championnats de France

Les résultats de nos féminines aux championnats de France sont mitigés, avec des équipes épouvantails dans les poules mais la combativité de nos troupes a été remarquable

J'ai, en mémoire, une frappe magnifique à 11 mètres d'une de nos joueuses contre une équipe corse. Le meilleur résultat féminin a été réalisé par Kelly FUCHES, 8ème du mixte.

Championnats des Clubs

Je félicite :

- L'équipe de Quetigny pour son parcours en CNC1
- L'équipe de l'USCVL pour son parcours en CNC2
- L'équipe de Mirebeau en CRC1 qui accède en CNCF2
- Les équipes de Fenay et de Quétigny 2 qui accèdent en CRC1
- Les équipes de la Pétanque des Loups, Marsannay, et Quétigny2 pour leur participation en CRC2.
- Je félicite l'équipe en CDC qui monte en CRC l'année prochaine (Plombières)

Le nombre de féminines en Côte d'Or est de 354 en 2023 (328 en 2022 et 187 en 2021) L'effectif féminin était de 11% en 2021, 17% en 2022 et 17% en 2023 de l'effectif global. Le National Mixte de DIJON a vu la participation de 384 équipes avec une brillante réussite. Il aura lieu l'année prochaine le dernier week-end de Septembre et sera limité à 256 équipes.

Une grosse modification aura lieu dans la saison 2024 au niveau des Championnats des clubs puisque les équipes devront être composées de 6 joueuses, sous la même forme que les Championnats Open. Il y aura des possibilités d'entente seulement au niveau des CDC.

Je remercie les nouveaux membres de la Commission Féminine.

Alain VORILLION, Président de la Commission »

Rapport de Guy MACHEREY, Président de la Commission Vétérans

Mesdames, Messieurs,

La saison 2022-2023 s'achève.

Seuls les concours vétérans ont été proposés à partir du 1er janvier 2023.

CDC VÉTÉRAN

Le CDC vétéran Elite a vu la victoire de la Pétanque du Drapeau, qui a gagné en finale de la Région contre Les amis de la Pétanque Autunoise.

En phase finale à Saint Yrieix, Le Drapeau n'a pu se qualifier pour les ¼ de finale.

Sainte Colombe et Quetigny montent en Elite.

Les clubs de Fenay et Chatillon descendent en 1ère division.

Les équipes de Genlis, Beaune 2, Lac 1, USCVL 2 montent en 1ère division.

Les clubs de Saulieu, Fontaine 1 et Fontaine 2, Saint Remy descendent en 2ème division.

CHAMPIONNAT TRIPLETTE VÉTÉRANS DE COTE D'OR

Le Championnat triplette vétéran qui se déroulait à Nolay a vu la victoire du club du Carreau de Marsannay (AQUILINI Jean-Luc, TRIMOULINARD Jean-Paul, DUCHAUSSOY Gilles).

Au Championnat de France à Flamanville, la triplette a perdu en 32ème de finale face à la Dordogne.

Les finalistes du Bourgogne Franche Comté à Marzy sont les joueurs de l'USCVL (REMONDINI Francis, BEAUMUNNIER Christian, POIFOL Gilles). Ils ont perdu en 16^{ème} de finale face à la Dordogne.

MACHEREY Guy

Président de la Commission Vétérans »

Rapport de Michel FILAINE, Président de la Commission d'Arbitrage et Règlements

« Je tiens tout d'abord à féliciter Nicolas RATEAU qui a brillamment passé son examen d'arbitre national avec le soutien de Comité Départemental.

Je félicite également les nouveaux arbitres qui se sont totalement impliqués et les arbitres comme Patricia NEUGNOT et Clément CUGNET qui ont repris du service et nous ont soulagé.

On peut dire soulagé car les années se suivent et se ressemblent. Les clubs ne prennent pas conscience que les arbitres sont nécessaires et indispensables lors de compétitions officielles. Mesdames Messieurs les Présidentes et Présidents souhaitez vous que certaines rencontres soient annulées faute d'arbitre ? Je ne crois pas. Alors motivez vos troupes...

Cette année 2023 se caractérise par aucune candidature ...

Une demi-journée formation a été organisée (en présence du Président du CD) pour consolider les acquis des arbitres.

A cette occasion il a été décidé que les prochaines réunions se feraient en visio afin de ne pas pénaliser les arbitres éloignés de Dijon. Les arbitres sur Dijon se rendront toujours au siège du CD. La fréquence de ces réunions serait chaque trimestre afin que les arbitres soient en harmonie dans leurs décisions. Pour obtenir cette harmonie, un maître mot : La communication.

Les rapports entre joueurs et arbitres s'améliorent au fil du temps et nous en sommes satisfaits.

Je vous souhaite, nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année et une excellente année 2024 qui aura comme point culminant le Championnat du Monde. Alors tous derrière le Comité.

Michel Filaine

Président Commission d'Arbitrage »

<u>Présentation d'une demande de modification des Articles 12 et 19 des statuts portant sur le mode de scrutin et VOTE</u>

Tous les clubs ont eu, avec la convocation, l'extrait des statuts actuels (articles 12 et 19) ainsi que la proposition de modification.

Sans plus attendre et comme tous les délégués ont connaissance des modifications, il est procédé, par les membres de la Commission Electorale, à l'appel un par un des clubs présents, pour voter par bulletin secret dans une urne.

Dates des championnats Départementaux 2024

Un appel à candidature a été envoyé aux clubs, en amont du congrès et certains ont posé leur candidature pour l'organisation de ces championnats. Une nouvelle demande est faite ce jour. Les décisions seront prises lors de la prochaine réunion du Comité prévue en début d'année.

Dates	Catégorie
30 et 31 Mars	Doublette Jeu Provençal
6 et 7 Avril	Triplette Sénior Masculin Triplette Sénior Féminin
13 et 14 Avril	Individuel Sénior Masculin Doublette Sénior Féminin
17 et 18 Avril	Triplette Vétérans
20 et 21 Avril	Doublette Sénior Mixte
27 et 28 Avril	Triplette Jeu Provençal
4 et 5 Mai	Triplette Sénior Promotion Triplette Jeunes
8 et 9 Mai	Triplette Sénior Mixte
11 et 12 Mai	Doublette Sénior Masculin Individuel Sénior Féminin

Dates et lieux des championnats de Bourgogne Franche Comté 2024

DATE	TYPE CHAMPIONNAT	LIEU
17 Mai	Triplette Sénior Vétérans	Salins les Bains (39)
18 Mai	Doublette Sénior Mixte	
19 Mai	Triplettes Sénior Masculin et Sénior Féminin	
20 Mai	Triplette Senior Mixte	
25 Mai	Triplette Sénior Promotion	Migennes (89)
26 Mai	Triplette Jeunes	
1 ^{er} Juin	Doublette Sénior Masculin Individuel Sénior Féminin	Dijon
2 Juin	Doublette Sénior Féminin Individuel Sénior Masculin	
8 et 9 Juin	Triplette Jeu Provençal	Marzy (58)

22 et 23 Juin 2024 - Triplettes Séniors Masculin et Féminin - Sin le Noble (59)

29 et 30 Juin 2024 – Doublette Sénior Mixte – Saint Flour (15)

5 au 7 Juillet 2024 - Triplette Jeu Provençal - Briançon (05)

10 et 11 Juillet 2024 – Triplette Vétérans – Castelnaudary (11)

13 et 14 Juillet 2024 – Triplette Sénior Promotion – Castelnaudary (11)

13 et 14 Juillet 2024 – Triplettes Jeunes – Pontarlier (25)

20 et 21 Juillet 2024 - Triplette Sénior Mixte - Fenouillet (31)

27 et 28 Juillet 2024 – Doublette Sénior Féminin et Individuel Sénior Masculin – Objat (19)

31 Août et 1^{er} Septembre 2024 – Doublette Senior Masculin et Individuel Sénior Féminin – Saint Yrieix (16)

6 au 8 Septembre 2024 – Doublette Jeu Provençal – La Crau (83)

Appel à candidature Congrès 2024 et réunions calendrier

ORGANISATION CONGRÈS 2024

Candidats: PETANQUE DES LOUPS (GENAY) CARREAU DE PAGNY (Pagny le Château) et SAULIEU

Dernière info : la pétanque Sédélocienne n'aurait pas la possibilité de confirmer leur candidature. La décision sera prise par le Comité lors de la prochaine réunion (19 Janvier 2024)

RÉUNION CALENDRIER 2024

ZONE NORD : Pétanque des Loups (Genay)

ZONE SUD : Boulodrome de DIJON La date sera fixée en cours d'année.

Questions écrites

Le président répond aux questions envoyées en amont par les clubs. Il précise également, pour l'année 2024, que la Commission de discipline sera vigilante et certains joueurs seront surveillés de très près et sanctionnés à la moindre incartade.

Questions diverses

Il n'y a eu aucune question.

Résultat des Votes

Nombre de voix possibles : 102

Nombre de bulletins exprimés : 94

Bulletins nuls: 6

2 clubs sont partis avant le vote soit 8 bulletins

POUR: 66 CONTRE: 22

La modification des statuts est donc adoptée.

Ceci entraînera la modification des Articles 12 et 19 de ces status selon le texte suivant : SECTION 2. LES INSTANCES DIRIGEANTES DU COMITÉ DÉPARTEMENTAL

A – Le Comité Directeur

► Article 12 — Le Comité Départemental est dirigé et administré par un Comité Directeur qui exerce, en qualité d'organe délibérant de droit commun, l'ensemble des attributions que les présents statuts n'attribuent pas à l'Assemblée Générale.

Le Comité Directeur est composé de seize (16) membres dont un médecin, élus au <u>scrutin secret</u> <u>uninominal à un tour, pour quatre (4) ans, par l'Assemblée Générale.</u>

Les membres sortants sont rééligibles.

Les candidatures doivent être déposées au siège du Comité ou auprès de toute personne désignée par le Comité Directeur avant la date fixée par ce dernier. Toutefois, si le nombre de candidats est inférieur à celui des postes à pourvoir, l'Assemblée Générale peut accepter de nouvelles candidatures avant le vote, mais ces dernières ne valent que pour le nombre de postes qui n'étaient pas pourvus.

Le Comité Directeur doit comprendre au moins un Médecin licencié.

Conformément aux dispositions et dans l'esprit de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes et dans le respect de l'article 131-8 du Code du sport, lorsque la proportion de licenciés de chacun des deux sexes est supérieure ou égale à 25 %, une proportion minimale de 40 % des sièges du Comité Directeur doit être garantie pour les personnes de chaque sexe. Lorsque la proportion de licenciés d'un des deux sexes est inférieure à 25 %, une proportion minimale de 25 % des sièges au Comité Directeur doit être garantie pour les personnes de chaque sexe.

La proportion de licenciés de chacun des deux sexes est appréciée sans considération d'âge ni de toute autre condition d'éligibilité aux instances dirigeantes.

Pour la première élection des membres du Comité Directeur suivant la promulgation de la loi n° 2014-873 du 4 août 2014, la proportion de membres au sein dudit comité du sexe le moins représenté parmi les licenciés est au moins égale à sa proportion parmi les licenciés.

En cas d'égalité de voix entre deux ou plusieurs candidats, la priorité est donnée au sortant ou, à défaut, au plus âgé.

Les candidats au Comité Directeur ne devront pas faire partie d'une instance dirigeante d'une Fédération similaire

B – Le/la Président(e) et le Bureau

▶ Article 19 — Dès son élection, le Comité Directeur propose un(e) Président(e) à l'Assemblée Générale qui l'élit au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages valablement exprimés et des bulletins blancs et nuls.

Le choix du candidat à présenter à l'Assemblée Générale se fait obligatoirement à la majorité absolue des suffrages exprimés au sein du Comité Directeur.

En cas de pluralité de candidats, celui qui obtient le moins de voix est éliminé à chaque tour - le plus jeune en cas d'égalité jusqu'à ce qu'il n'en reste que deux.

Si le candidat ainsi proposé n'est pas élu par l'Assemblée Générale, le Comité Directeur se réunit une nouvelle fois pour proposer, dans les mêmes conditions, un nouveau candidat et ainsi de suite jusqu'à ce qu'un(e) Président(e) ait été élu(e) ou jusqu'à épuisement des candidatures.

En ce cas, ou s'il estime ne plus avoir de candidats à présenter, le Comité Directeur est tenu de démissionner, une nouvelle Assemblée Générale étant convoquée dans les délais réglementaires pour procéder à de nouvelles élections.

En aucun cas le Comité Directeur ne peut proposer deux candidats simultanément à l'Assemblée Générale. Ces votes ont lieu au scrutin secret.

Les votes par correspondance ne sont pas admis.

Pour compléter, l'article 4 du règlement intérieur sera modifié et les statuts seront validés par déclaration officielle à la Préfecture dans les trois mois à compter de la date du congrès,.

LISTE DES RÉCOMPENSÉS CONGRÈS 2023

MÉDAILLE D'ARGENT

MILANETTO John

POIFOL Frédérique

POIFOL Laurent

POIFOL Gilles

MILANETTO Lucie

Boule Mirebelloise

Amicale Pétanque Remigeoise

USCVL

Boule Mirebelloise

MÉDAILLE DE BRONZE

DROCOURT Arnaud

SIWIAK Gérard

DORMEAU Alain

Boule Mirebelloise
Boule Quétignoise
Boule Quétignoise

DIPLOME D'HONNEUR

LEVY Laura
LEVY Pascal
USCVL
USCVL
ROUTIER Patrice
USCVL
USCVL
USCVL
USCVL
USCVL
USCVL
Club Pétanque Issois
PIGNON Anne-Sophie
Club Pétanque Issois
BOURGETEL Jean-Marc
Club Pétanque Issois
COLELLA Guy
Club Pétanque Issois

PERRIN Samuel DEMANGE Christine FUCHES Kelly MARTENOT Clément **BARRE Christian** SIRDEY Isabelle GARNIER Stéphane **AUBERTIN Jean-Pierre VENTARD Kyliann ALEXANDRE Karl BOUCHER Sébastien** SIMONE Benjamin BERNARD Guillaume **CORDELIER Pascal CHEVALLIER Laurent GRILLOT Christophe VOISIN Yannick PETIT Denis**

Boule Quétignoise Boule Mirebelloise Boule Mirebelloise **Boule Mirebelloise** Renaissance St Apollinaire Pétanque Club de Clénay Pétangue Club de Clénay Pétanque Club de Clénay Boule Savougeoise Boule Savougeoise Boule Savougeoise Boule Savougeoise Boule Savougeoise La Violette de BEAUNE Pétanque d'Aignay le Duc Vougeot Club Pétanque Cochonnet du Lac Boule de Pontailler

Clôture du congrès à 18h00

Président du Comité Départemental de Côte d'Or

Alain VORILLION

Président délégué du CD21

Arnaud MAGNIN

La Secrétaire Générale du CD21 Brigitte MAILLARD

ANNEXE 1

CONGRÈS DÉPARTEMENTAL 2023

Rapport moral

La Secrétaire Générale

Cette année 2023, le Comité a délivré 2009 licences contre 1913 en 2022 soit 96 de plus.

La répartition des licenciés est la suivante :

- ✓ 898 vétérans (+23) : 141 féminines (+13) et 757 masculins (+11)
- ✓ 1046 séniors (+64): 213 féminines (+13) et 833 masculins (+51)
- ✓ 65 jeunes (+8): 32 juniors (+8), 14 cadets (-9), 12 minimes (+5) 7 benjamins (+4)

Le Comité départemental compte 44 clubs pareil qu'en 2022, mais La Boule Liernaisienne, Le Cercle et La Balle de Fer ont été dissous tandis que La Pétanque d'Aignay le Duc, Vougeot Pétanque Club et la Boule des Potiers ont été créés.

Résultats des championnats de Côte d'Or

Tir de précision du 25 Février 2023

Masculin:

Champion : Christophe MATUZSAK Carreau de Marsannay

Finaliste : Boris HERY USCVL

Féminin:

Championne: Lysa COLINOT, USCVL

Finaliste: Chantal SALARIS, Boule Quétignoise

Triplette Sénior Mixte les 25 et 26 mars à NEUILLY

184 équipes, 114 en 2022 (+70)

<u>Champions :</u> Nadège RODRIGUES, Steven ZIMA et Samuel PERRIN de la Boule Quétignoise <u>Finalistes :</u> Coralie POIFOL, Clément MARTENOT et Julien GARNIRON de la Boule Mirebelloise

Doublette Sénior Masculin le 1er avril en secteur et le 2 avril à SAULIEU

350 équipes, 316 en 2022 (+34)

Secteur 1 NOLAY: 107 (89 en 2022) Secteur 2 LONGCHAMP: 65 (62 en 2022)

Secteur 3 SAULIEU: 81 (65 en 2022) Secteur 4 Le LAC: 97 (100 en 2022)

Champions : John MILANETTO et Arnaud DROCOURT de la Boule Mirebelloise

Finalistes : Boris HERY et Dylan CHATAIN de l'USCVL

Tête à Tête Sénior Féminin le 1er et 2 avril à SAULIEU

83 joueuses, 110 en 2022 (-27)

Championne : Catherine MAEREN de l'USCVL

Finaliste : Laura BOLLOT de la Boule Quétignoise

❖ Doublette Jeu Provençal les 8 et 9 avril à VENAREY

60 équipes, 55 en 2022 (+5)

<u>Champions :</u> Ghislain SEER et Mickaël BLANDIN de la Pétanque du Drapeau <u>Finalistes :</u> David ROYER et David GUILLAUME du FÉNAY Club Pétanque

❖ Triplette Sénior Masculin les 15 avril en secteur et 16 avril à FONTAINE

215 équipes, 180 en 2022 (+35)

Secteur 1 NOLAY: 64 (50 en 2022) Secteur 2 FÉNAY : 45 (40 en 2022)

Secteur 3 SAULIEU: 50 (37en 2022) **Secteur 4 St APOLLINAIRE**: 56 (53 en 2022)

<u>Champions :</u> Ambdoul Wahi OILI, Florian LE FLANCHEC et Jean François PINTE de la Boule Mirebelloise

<u>Finalistes</u>: Christophe PERRAUDIN, Lucas BACCHIERI et Laurent DUCOTE de l'Amicale Pétanque Rémigeoise

Triplette Sénior Féminin les 15 avril et 16 avril à FONTAINE

52 équipes, 32 en 2022 (+20)

<u>Championnes :</u> Lucie MILANETTO, Kelly FUCHES et Elodie GANDREY de la Boule Mirebelloise Finalistes : Yolande REMOND, Sandrine COLINOT et Joëlle HOCLET de l'USCVL

❖ Triplette Vétérans les 19 et 20 avril à Ste COLOMBE

63 équipes, 71 en 2022 (-8)

<u>Champions</u>: Jean Paul TRIMOULINARD, Gilles DUCHAUSSOY et Jean Luc AQUILINI, Carreau de Marsannay

Finalistes : Jacky BACHELET, Patrick MALOIS et Jean Pierre MILLIOT du Drapeau

❖ Tête à Tête Sénior Masculin les 22 avril en Secteur et 23 avril à VENAREY

557 Joueurs, 506 en 2022 (+51)

Secteur 1 FENAY:161 (142 en 2022) **Secteur 2 FENAY**: 98 (84 en 2022)

Secteur 3 USCVL: 140 (129 en 2022) **Secteur 4 FONTAINE**: 158 (151 en 2022)

<u>Champion :</u> Nicolas DELLA MARTIRE de Plombières Les Dijon <u>Finaliste</u> : Patrick DENNEVAULT du Carreau de Marsannay

❖ Doublette Sénior Féminin les 22 et 23 avril à VENAREY

63 équipes contre 64 en 2022 (-1)

<u>Championnes :</u> Lucie MILANETTO et Kelly FUCHES, la Boule Mirebelloise Finalistes : Julie ROSAND et Loren CHEUTON, la Boule Quétignoise

Triplette Jeu Provençal les 29 et 30 Avril à NEUILLY

47 équipes contre 38 en 2022 (+11)

<u>Champions</u>: John MILANETTO, Arnaud DROCOURT et Benoît MEDOLA, la Boule Mirebelloise Finalistes: Nicolas LE FLOCH, Bruno CREPIN et Daniel SARAIVA, la Boule des Potiers

Doublette Sénior Mixte le 6 mai en secteur et le 7 mai à GEVREY CHAMBERTIN

235 équipes contre 200 en 2022 (+35)

Secteur 1 GEVREY : 66 (63en 2022) Secteur 2 FÉNAY : 49 (43 en 2022) Secteur 3 St RÉMY: 57 (44en 2022) Secteur 4 FONTAINE : 63 (50 en 2022)

<u>Champions</u>: Kelly FUCHES et John MILANETTO, la Boule Mirebelloise <u>Finalistes</u>: Sabrina SOLANO et Florian VERNARDET, Carreau de Marsannay

Triplette Sénior Promotion les 13 mai en secteur et 14 mai à VENAREY

229 équipes contre 188 équipes en 2022 (+41)

Secteur 1 SAVOUGES: 69 (58 en 2022) Secteur 2 PONTAILLER: 45 (34 en 2022)

Secteur 3 USCVL: 53 (44en 2022) **Secteur 4 DRAPEAU**: 62 (52 en 2022)

<u>Champions :</u> Gérard SIWIAK, Rémi SCHLEINGER et Samuel PERRIN, la Boule Quétignoise <u>Finalistes :</u> Alain MASSON, Arthur PELLETIER et Pascal SANG, Violette de Beaune

Résultats Championnats régionaux

Tir de précision : : Boris HERY s'est incliné en ½ finale

<u>Tête à Tête Sénior Féminin</u> : Lysa COLINOT est championne régionale donc qualifiée au France

Doublette Sénior Masculin : Ambdoul Wahi OILI et Florian LE FLANCHEC s'inclinent en 1/4.

Triplette Sénior Masculin: Gilles POIFOL, Boris HERY et Jérémy GUIRIATO s'inclinent en 1/4.

<u>Triplette Sénior Féminin</u>: <u>Loren CHEUTON</u>, <u>Julie ROSAND et Touch YOU sont finalistes donc qualifiées au France</u>; Yolande REMOND, Sandrine COLINOT et Joëlle HOCLET sont ½ finalistes.

<u>Triplette Vétérans</u>: Gilles POIFOL, Christian BEAUMUNIER et Francis REMONDINI sont finalistes donc qualifiés au France

Tête à Tête Sénior Masculin : Dorian RAGET est ½ finaliste et Patrick DENNEVAULT ¼ finaliste

Triplette Mixte: Coralie POIFOL, Clément MARTENOT et Julien GARNIRON sont 1/4 finalistes

<u>Doublette Sénior Féminin</u>: Lysa et Sandrine COLINOT sont ¼ finalistes

Triplette Jeu Provençal: Jérémy BERNARDOT, Nicolas RIGO et Stéphane DUPON sont 1/4 finalistes

<u>Doublette Sénior Mixte</u>: Touch YOU et Lenny ROYER s'inclinent en ½ finale; Brigitte MAILLARD et Gilles POIFOL en 1/4

<u>Triplette Sénior Promotion</u>: pas de résultats notoires

<u>Doublette Jeu provençal</u>: Sébastien TROUILLIER et Cyril FRANCISCO sont finalistes

Résultats des championnats de France

Triplette Sénior Masculin les 17 et 18 juin à PERPIGNAN

Ambdoul Wahi OILI, Florian LE FLANCHEC et Jean François PINTE perdent en barrage de poule

❖ Triplette Senior Féminin les 17 et 18 juin à PERPIGNAN

Lucie MILANETTO, Kelly FUCHES et Elodie GANDREY ne sortent pas de poule Loren CHEUTON, Julie ROSAND et Touch YOU (BFC) s'inclinent en 32^{ème} de finale

Doublette Mixte les 24 et 25 juin à SOUSTON

Kelly FUCHES et John MILANETTO perdent en 8ème de finale

Triplette jeu Provençal du 30 juin au 2 juillet à BALMA

John MILANETTO, Arnaud DROCOURT et Benoît MEDOLA s'inclinent en 32ème de finale

Triplette Vétéran les 5 et 6 juillet à FLAMANVILLE

Jean Paul TRIMOULINARD, Gilles DUCHAUSSOY et Jean Luc AQUILINI s'inclinent en 32^{ème} de finale Gilles POIFOL, Christian BEAUMUNIER et Francis REMONDINI (BFC) s'inclinent en 16^{ème} de finale

Triplette Promotion les 8 et 9 juillet à FLAMANVILLE

Gérard SIWIAK, Rémi SCHLEINGER et Samuel PERRIN s'inclinent en barrage

Triplette Sénior Mixte les 15 et 16 juillet à SIN LE NOBLE

Nadège RODRIGUES, Samuel PERRIN et Steven ZIMA s'inclinent en barrage

❖ Doublette Sénior Féminin les 22 et 23 juillet à AUXERRE

Lucie MILANETTO et Kelly FUCHES ne sortent pas de poule

❖ Tête à Tête Sénior Masculin les 22 et 23 juillet à AUXERRE

Nicolas DELLA MARTIRE s'incline en 32ème de finale

Doublette Sénior Masculin les 26 et 27 août à QUIMPER

John MILANETTO et Arnaud DROCOURT s'inclinent en barrage

❖ Tête à Tête Sénior Féminin les 26 et 27 août à QUIMPER

Catherine MAEREN s'incline en 32^{ème} de finale Lysa COLINOT (BFC) s'incline en barrage

❖ Doublette Jeu Provençaldu 1^{er} au 3 septembre à BRIANÇON

Ghislain SEER et Mickaël BLANDIN ne sortent pas de poule

Coupe de France 2023/2024

32 clubs inscrits, 4 clubs de qualifiés : DRAPEAU, MARSANNAY, NOLAY et QUETIGNY MIREBEAU a été qualifié directement au 1er tour de zone suite à son résultat de l'édition 2022/2023

1er tour de zone :

MIREBEAU s'impose face à BEURE (25)

NOLAY s'impose face VESOUL (70)

DRAPEAU s'impose face BOURBON LANCY (71)

MARSANNAY échoue contre ST GERMAIN DU PLAIN (71)

QUETIGNY s'impose face à SCEY SUR SAÔNE (71)

2ème tour de zone :

MIREBEAU s'est incliné face à SAINT CLAUDE (39)

DRAPEAU a perdu contre APPOIGNY (89)

NOLAY s'incline face à MARNAY (71)

QUETIGNY s'impose face à St LOUP DE VARENNES (71)

Coupe de Côte d'Or

16 clubs y ont participé, victoire du club del'USCVL devant la Boule Montbardoise

Résultats divers

❖ Prix « Jean CHARLES » le vendredi 22 septembre à DIJON, 91 équipes en doublette

Vainqueurs : David GLATRE et Alexis JOUSSE (73) Finalistes : Florian MUZEAU et Dylan QUENOT (71)

National mixte de DIJON les 23 et 24 septembre à DIJON: 384 équipes

Vainqueurs: Adline et Cyril LAURENT (77)

Finalistes: Alexandra BORNES et Sébastien DA CUNHA (46)

Grand prix de la ville de DIJON les 23 et 24 septembreà DIJON :138 équipes

Vainqueurs : Joëlle HOCLET et John MILANETTO (NH) Finalistes : Florence CARTAL et Alexis JOUSSE (73)

❖ Prix du Conseil Départemental le 24 septembre à DIJON : 123 équipes

Vainqueurs : Justine TASSERA et Mathieu OLEART (68) Finalistes : Christelle RIANDET et Mickaël BLANDIN (21)

Challenge du Comité : 100 équipes

Vainqueurs : Axel ALLARD-VOSSOT, Florian VERNARDET et Anthony ZAREMBA du carreau de

Marsannay

Finalistes: Nicolas DELLA MARTIRE, James RENNER et David FLICK de la pétanque de Plombières

Marathon féminin 31 équipes

1^{ère}Lysa et Sandrine COLINOT et Mégane LAVALLEE de l'USCVL

2èmePatricia MALGARIDA, Marie Paule GOURIER et Véronique GIRAUDO de Longvic

3^{ème} Marie France DELLA MARTIRE, Michèle LE PONNER et Christine BOURCEY de Fénay

Ces 3 équipes sont qualifiées pour le trophée «Michèle LEGA» le dimanche 26 Novembre à LURE

Compétitions diverses

Le club du DRAPEAU a organisé son 21^{ème}régional en triplette les 4 et 5 février avec 144 équipes, NOLAY son 1^{er} régional avec 128 équipes le 29 juillet et le club de l'USCVL son 9ème national en doublette mixte les 2 et 3 septembre avec 256 équipes.

Passez un excellent congrès, de bonnes fêtes de fin d'année ainsi qu'une bonne et heureuse année 2024 tant sportive, professionnelle... et la santé pour vous tous ainsi qu'à vos familles.

Brigitte MAILLARD

_ ANNEXE 2-

Présentation Des Comptes

En tant que trésorière de l'association, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport financier de l'année 2022/2023, pour l'exercice allant du 1er novembre2022 au 31 octobre 2023.Les factures et les comptes ont été vérifié par nos vérificateurs Monsieur Valluet Fabrice et Monsieur Blandin Mickaëlvendredi17 novembre 2023au boulodrome. Je vais aborder avec vous le résultat, le bilan ainsi que la trésorerie de l'association.

Le résultat

Notre association présente un résultat négatif de 2 681.91 euros, en 2022 nous avions un déficit de 22 573.29 euros soit une amélioration de 19 891.38 euros. Les recettes représentent 172 730.06 euros elles ont augmenté de 15%. Les dépenses s'élèvent à 175 761.83 euros en augmentation de 3% par rapport à l'année précédente

La trésorerie

Nous avons une variation positive de 23 018.08 euros.

Solde trésorerie au 31/10/2023 112 907.43 euros dont 53 340 euros de parts sociales crédit mutuel contre 89 889.35 euros en 2022.

Les recettes

- Hausse des licences
- Hausse des inscriptions au championnat
- Hausse des manifestations (nouvelles manifestations : concours de la commission jeunes et concours de la commission des arbitres)

Les dépenses

- Hausse des licences (suite hausse des licenciés et la hausse du prix de la licence à la BFC)
- Maintien des Charges externes
 - Baisse EDF hausse des prix
 - Location photocopieur en hausse nous avons un problème avec notre ancien prestataire et le nouveau
 - Frais de formation (formation arbitre national de Nicolas RATEAU qu'il a obtenu)
 félicitation à lui.
 - Championnat de France 23 581.55 € contre 23 761.07 euros. Malgré un championnat supplémentaire la triplette mixte nous avons gardé le même niveau de dépenses nous avons fait des économies sur les frais de véhicule environ 4 000 euros certains hôtel étaient plus cher mais les joueurs qualifiés étaient proches de toutes les compétitions. Je pense qu'il vaut mieux mettre 10 euros de plus dans une chambre et être à moins de 15 min du lieu de la compétition que de payer 10 euros de moins et être à 1h de route.

- Frais Championnat Ligue +5380.45 (rembt aux joueurs km + hébergement 16
 €/personne et réservation des repas) les championnats étaient éloignés cette annéeen 2024 un Week end se fera en côte d'Or
- En charges diverses nous avons 3200 euros qui correspond à la provision de la subvention de la région non obtenue comme je vous l'ai indiqué 2 000 euros avant et 1 200 que nous espérions toucher de la BOURGOGNE fournisseur de boisson du national mixte qui n'a pas été versé.

Si nous avions perçu ces sommes nous serions positifs de 519 euros.

- Taxe Foncière Hausse de 100 €
- Salaire
 - Salaire net hausse dû à la hausse du SMIC

Pour certains postes de charges et de produits, nous avons en N-1 (2022) un cumul de 2 ans (Challenge comité, marathon féminin départemental).

Conclusion

Ceci était le comparatif par rapport au résultat au 31/10/2022.

Si nous comparons au budget 2023 qui a été validé lors du congrès 2022 nous avons un écart de 5 430 € de moins, le budget basé sur 2000 licenciés séniors prévoyait un résultat de 2 750 euros or nous sommes à 519 or charges diverses pour 144 seniors. (26.5*56 = 1484).

De ce fait la licence restera au prix de 45 euros pour 2024, nous n'effectuerons pas de hausse.

Je tenais à faire un point sur les remboursements des championnats de ligue, ce serait bien de faire remonter l'information à vos licenciés. Afin de faciliter les échanges, les remboursements se font au club et pas aux licenciés et UNIQUEMENT quand nous avons les justificatifs des hôtels pour tous les clubs. Si les licenciés ne dorment pas sur place merci de nous l'indiquer par mail afin que l'on n'attende pas pour rien.

Avez-vous des questions sur les comptes ?

- Rapport des vérificateurs
- Approbation des comptes

Présentation du budget

Je vais vous présenter budget, rien d'exceptionnel budget basé 2100 licenciés. Je suis repartie des comptes de 2023, nous avons rajouté une manifestation un national jeunes le dimanche du national mixte.

- Approbation des comptes

Je tenais à vous remercier de m'avoir écouté, j'espère avoir été à la hauteur de vos attentes, je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous souhaite une bonne fin de congrès et une bonne année 2024.

BUDGET 2024

base de licenciés 2100 séniors

base de nocheles Exob sernors		
	RECETTES	DEPENSES
Subventions	4 000	
Affiliation	3 850	
Ventes licences	92 250	37 925
publicité calendrier		
National mixte	20 000	20 000
National jeunes	750	2 550
Challenge la bourgogne	3 500	3 500
Championnat de Côte d'Or	21 000	500
Championnats des clubs départementaux	5 000	5 000
Produits et charges financiers	1 500	1 500
Concours Dirigeants	1500	1 500
Marathon Féminin	7 600	7 600
Marathon départemental	2 500	2 500
Marathon BFC "Challenge Michèle LEGA"		1 500
Concours Arbitres		
Grand prix provençal	6 500	6 500
Journée de la femme	2 000	2 000
Amende CD21		
Mutation		
Divers	500	500
Commissions JEUNES	1 500	1 500
TROPHEE DES VILLES		2 500
CRC		-
Championnats BFC		15 000
Championnat de France		23 000
Achats divers fédération		1 500
Imprimerie		_
Fournitures bureau + PTT		2 500
services bancaires		250
Fournitures entretien et petits équipements		600
Abonnement		2 140
Assurance		1 800
Salaires		15 000
Formation		1 200
charges bureaux		11 000
Congrés Départemental et BFC		270
Déplacement divers et réception		-
Publicité		100
Frais réunion ligue, comité		3 500
Cotisation		150
Congrés National		1 500
AUTOFINANCEMENT	2 635	-
TOTAUX	176 585	176 585

50 clubs

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

Mesdames et Messieurs,

Menant la mission qui nous a été confiée, nous avons procédé à la vérification des comptes du Comité Départemental de Pétanque et de Jeu Provençal de Côte d'Or pour l'exercice 2022-2023.

Tous les documents comptables nécessaires à notre examen ont été mis à notre disposition. Les comptes présentés sont conformes et sincères et le résultat financier très proche du prévisionnel qui vous avait été présenté l'année dernière.

En conséquence, nous vous proposons d'approuver les comptes de l'exercice 2022-2023 tels qu'ils vous sont présentés.

A Dijon, le 17 Novembre 2023

Mr Blandin Mickael Président de la Pétanque du Drapeau Mr Valluet Fabrice Président du Carreau de Marsannay

> CLUB PÉTANQUE FFP JP LE CARREAU DE MARSANNAY

21160 MARSANNAY-LA-CÔTE



COMITÉ DE CÔTE-D'OR

DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENCAL

COMMISSION SPORTIVE

Les résultats ayant été donnés par la secrétaire générale je parlerai donc plus des différents championnats des clubs.

En CNC féminin

CNC1: L'équipe de Quetigny évolue dans le groupe A. Elle termine 1ère du groupe et se qualifie pour la phase finale qui se déroule le week-end du 25 et 26 novembre à Montluçon. Un grand bravo à cette équipe.

CNC2 : L'équipe de Venarey les Laumes évolue dans le groupe B. Elle termine 3ème du groupe et se maintient. Beau parcours pour leur première année à ce niveau.

En CRC féminin

CRC 1 : L'équipe de Mirebeau termine 1ère du groupe et monte en CNC2.

CRC 2: L'équipe de Fenay termine 1ère du groupe B et accède en CRC 1

L'équipe de Quetigny 2 termine 2ème et accède au CRC1 - La pétanque des loups 7ème descend en CDC

En CDC féminin (20 équipes engagées)

D1: L'équipe de Marsannay 1 est championne de 1ère division et accède au CRC 2. Les équipes de Fontaine 1 et Fenay 1 descendent en 2ème division.

D2: Les équipes de Plombières les Dijon et ls sur Tille terminent 1ère de leur poules et accèdent à la 1ère division. L'équipe de Plombières les Dijon est championne de 2ème division féminine.

En CNC open

CNC3: L'équipe de Dijon drapeau évolue dans le groupe E. Elle termine 7^{ème} et descend en CRC1.

En CRC open

CRC 2 : L'équipe de Marsannay termine 3ème du groupe - Nolay termine 7ème et descend en CDC élite

En CDC open (95 équipes engagées)

95 équipes inscrites + 3 par rapport à 2022

1 inscription reçue en retard non prise en compte – il y a eu 2 rappels par mail de notre secrétaire

1 forfait général – erreur dans le nombre d'équipes à inscrire par le club

Division élite

Elite Gr A: 1er USCVL 1 - Elite Gr B: 1er Quetigny 2

Fenay 2 – forfait général (4 dernières journées) redescend en D3

Suite à sa victoire face à QUETIGNY 2, l'équipe de l'USCVL 1 est championne de Côte d'or et accède au niveau régional

Les équipes de Marsannay 2, Marsannay 3 et Nolay 1 descendent en D1

▶ Division 1

D1 Gr A: 1er Cochonnet du serein 1 – 2ème USCVL 2 montée en division élite

D1 Gr B : 1^{er} Plombières $1 - 2^{ème}$ Savouges 1 montée en division élite Suite au forfait de Général de Fenay 2, Fenay 3 est relégué en **D3**

Plombières les Dijon 1 est champion de Côte d'or 1ère division

Les équipes de Comblanchien 1 et Fontaine 1 descendent en D2

▶ Division 2

D2 Gr A: 1er Genlis 3 D2 Gr B: 1er Saint Apollinaire 1 D2 Gr C: 1er Boule centrale 1

D2 Gr D: 1er Plombières 2

Ces quatre équipes montent en D1 - Fenay 4 (forfait général) descend en D3

Saint Apollinaire 1 est champion de Côte d'or 2ème division

Les équipes de Auxonne 2, Saint Rémy 2, PCSN descendent en D3

Division 3

D3 Gr A: 1er Boules des potiers 1 - D3 Gr B: 1er Aignay le duc 2 - D3 Gr C: 1er Clenay 2

D3 Gr D: 1er Beaune 2

Ces quatre équipes montent en D2

Beaune 2 est champion de Côte d'or 3ème division

CDC vétérans

55 équipes inscrites

Division Elite: 1er Dijon drapeau 1 - Fenay 1 et Chatillon 1 descendent en D1

L'équipe de Dijon Drapeau championne de Côte d'or Elite est sacrée championne de Bourgogne Franche Comté. Elle a participé au CNC vétérans qui s'est déroulé du 24 au 26 octobre à SAINT YRIEX et a terminé 3ème du groupe 1.

D1 Gr A: 1er Sainte Colombe 1 monte en division élite - St Rémy 1 et Fontaine 1 descendent en D2

D1 Gr B: 1er Quetigny 1 monte en division élite - Fontaine 2 et Saulieu 1 descendent en D2

D2 Gr A: 1er Genlis 1 - D2 Gr B: 1er Beaune 2 - D2 Gr C: 1er Lac 1 - D2 Gr D: 1er USCVL 2

Ces quatre équipes montent en D1

Suite aux phases finales qui se sont déroulées à Genlis :

Sainte Colombe est champion 2023 en D1 et Genlis est champion 2023 en D2.

En CRC vétérans

La BFC crée, en 2024, un championnat CRC1 et CRC2. Pour la Côte d'Or, les clubs sont les suivants. En CRC1 : Drapeau et en CRC2, Drapeau2 et USCVL.

Arnaud MAGNIN



Commission Jeunes et Educateurs

Depuis 1 an, nous avons repris la commission jeunes Ludo et moi. Nous avons essayé d'apporter une touche différente (notamment pour les championnats) et de faire en sorte qu'un maximum de jeunes jouent.

L'année 2023 s'achève donc avec un effectif de 63 Jeunes.

2019	2020	2021	2022	2023
16 benjamins	7 benjamins	1 benjamin	3 benjamins	7 Benjamins
46 minimes	35 minimes	3 minimes	7 minimes	10 Minimes
42 cadets	27 cadets	27 cadets	23 cadets	14 Cadets
20 juniors	16 juniors	18 juniors	24 juniors	32 Juniors
Soit 124 jeunes	Soit 85 jeunes	Soit 49 jeunes	Soit 57 jeunes	Soit 63 jeunes

Soit +6 par rapport à 2022.

Les championnats de Côte d'or se sont tous bien déroulés. On a eu de la chance avec la météo tout de même.

Une nouveauté a été proposée cette année pendant les championnats Tête à tête et doublette, qui sont honorifiques (non qualificatif pour le France). Nous avons essayé la mise en place d'un défi Tir/Point, qui a été apprécié par la plupart des jeunes, avec classement, phases finales et récompenses. Toutes les catégories pouvaient participer et s'affronter dans les phases finales.

Championnats de Côte d'or 2023

Tir de précision (junior seulement) le 25 février au boulodrome de Dijon

Gabriel JACOB (Beaune)	Junior
Gabriel JACOB (Beaune) et Casey RAEVENS (Précy	ont été défendre leur place au championnat de tir de
précision régional le 8 mai 2023 à Belfort (90).	
Gabriel JACOB et Casey RAEVENS s'inclinent en 1/4 de	nale.

Tête à tête le dimanche 30 avril à VENAREY LES LAUMES

BRICOUT Noah – PETANQUE DE NUITS	Benjamin
BERSOT Léa – PETANQUE DE NUITS	Minime
MARCATI Nolan – PETANQUE DE NUITS	Cadet
JACOB Gabriel – PETANQUE LA VIOLETTE	Junior

Doublette le dimanche 9 avril à NEUILLY

BRICOUT Kenzo et BRICOUT Noah PETANQUE DE NUITS	Benjamin
LEGUY-NEAULT Louise et REGNAULT Lucas LA BOULE SEDELOCIENNE / COCHONNET DU LAC	Minime
RATEAU Léo et LEGUY Matthéo PETANQUE LA VIOLETTE / LA BOULE SEDELOCIENNE	Cadet
JACOB Gabriel et MARTIN Bastien PETANQUE LA VIOLETTE / LA BOULE SEDELOCIENNE	Junior



Triplette le dimanche 14 mai à VENAREY LES LAUMES

RATEAU Nolan, LAMETTE Léa, FLAMANT Ylian PETANQUE LA VIOLETTE	Benjamin / Minime
BERSOT Léa, BIELASWESKI Ewan, CLEMENT Valentin PETANQUE DE NUITS / COCHONNET GENLISSIEN / COCHONNET DU LAC	Cadet
JACOB Gabriel, HENRIOT Louis, MARTIN Bastien PETANQUE LA VIOLETTE / LA BOULE SEDELOCIENNE	Junior

Les 5 équipes suivantes ont été qualifiées pour le championnat triplette régional à ORCHAMPS-VENNES le dimanche 28 mai.

- JACOB Gabriel, HENRIOT Louis, MARTIN Bastien PETANQUE LA VIOLETTE / LA BOULE SEDELOCIENNE
- REVERCHON Lubin, MICHAUD Thomas, MOSSON Léandre PETANQUE DE NUITS
- BERSOT Léa, BIELASWESKI Ewan, CLEMENT Valentin PETANQUE DE NUITS / COCHONNET GENLISSIEN / COCHONNET DU LAC
- RATEAU Nolan, LAMETTE Léa, FLAMANT Ylian PETANQUE LA VIOLETTE
- LECLERCQ Kélya, LECLERCQ Logan, ENARD Hugo PETANQUE DES LOUPS / PETANQUE LA VIOLETTE

A l'issue du championnat régional, les équipes suivantes ont été défendre leur place au championnat de France du 19&20 août à Nevers

- JACOB Gabriel, HENRIOT Louis, MARTIN Bastien PETANQUE LA VIOLETTE / LA BOULE SEDELOCIENNE
- REVERCHON Lubin, MICHAUD Thomas, MOSSON Léandre PETANQUE DE NUITS

Championnat des clubs

Cette année, un changement a eu lieu avec la dissociation des cadets et des juniors afin d'avoir 3 catégories : benjamins/minimes, cadets, juniors.

Afin d'effectuer des championnats des clubs avec un minimum de 4 équipes (règle imposée par la F.F.P.J.P.), la fusion avec d'autres départements a été faite afin de faire des championnats bi-départementaux.

Pour les juniors, cela s'est déroulé le weekend du 20&21 mai à BEAUNE, associé à la Saône et Loire.

Pour les cadets, il n'y a pas eu de participation faute de jeunes suffisants et les dates proposées pour une entente par les autres départements ne convenaient pas.

Pour les benjamins/minimes, cela s'est déroulé le samedi 3 juin à AUTUN, associé à la Saône et Loire.

Qualification pour le Championnat Régional des Clubs (CRC) :

2 équipes Junior (entente Beaune-Saulieu et entente Beaune-Nolay)

1 équipe benjamin/minime (Beaune)

ont été en CRC le weekend du 23 et 24 septembre à VESOUL.



Sélection

Une sélection départementale a été organisée le 9 septembre à Beaune avec la participation de 24 jeunes. Cette journée s'est bien déroulée. Les jeunes ont été notés sur des ateliers et des parties.

7 jeunes ont été retenus pour défendre leur place à la sélection régionale le 30 septembre et 1^{er} octobre à ARC LES GRAY.

- FLAMANT Ylian (Violette de Beaune)
- JACOB Chlöé (Violette de Beaune)
- MARCATI Nolan (Pétanque de Nuits)
- MICHEL Kinsey (Violette de Beaune)
- JACOB Gabriel (Violette de Beaune)
- MARTIN Bastien (Le boule Sédélocienne)
- MICHAUD Thomas (Pétanque de Nuits)

A l'issue de cette sélection,

Kinsey MICHEL (Beaune) a été sélectionnée pour le trophée des pépites Bastien MARTIN (Saulieu) a été proposé au stage inter-région Kinsey MICHEL (Beaune) a été proposé pour l'intégration du CRE (Centre Régional d'Entrainement)

Marathon régional

Le CD21 a pris l'organisation du 3èmemarathon régional Bourgogne Franche Comté le 11 novembre au boulodrome de DIJON.

40 équipes inscrites sous la forme : 1 éducateur / 1 benjamin ou minime / 1 cadet ou junior.

Il s'est déroulé de la sorte : 5 parties en système Swiss puis des parties de classement pour déterminer l'ordre final.

Ce marathon a été une réussite sur le plan sportif, tout s'est bien déroulé, l'équipe de bénévoles ayant répondu aux attentes des joueures durant cette longue journée.

Coté résultat, à noter la victoire d'une équipe Cote d'Orienne : Léa Lamette, Gabriel Jacob et Fabrice Jacob (Violette de Beaune).

<u>Autres</u>

- Un concours a été organisé par la Commission jeunes le 4 mars au Boulodrome de Dijon.
- Le pétanque tour s'est installé à Dijon au mois de mai 2023.

Avec la participation de beaucoup d'écoles et centres aérés, l'évènement a été une réussite.

Des interventions ont eu lieux dans les collèges/lycées de Dijon, animées par Alain VORILLION, Ludovic BAUDEMENT et Julien MARAUX (CTFR)

ANNEXE 6

Remerciements

Nous tenons à remercier les membres de la commission jeunes pour leur investissement pour nos jeunes, tous les bénévoles présents à chaque manifestation ainsi que les clubs de Beaune, Neuilly et Venarey les Laumes pour leur accueil durant les différentes compétitions.

Tatiana RATEAU et Ludovic BAUDEMENT

Co-présidents de la Commission Jeunes et Educateurs